

Nom commercial: Acid ascorbicum Food / China

Numéro de la matiere: 060085 Version: 2 / CH Date de révision: 25.05.2023

remplace la version: 1 / CH Date d'impression 25.05.23

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid ascorbicum Food / China

N° d'article 06008500

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits pharmaceutique, additif pour aliments

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone

0041 (0)71 353 58 58 sdb@haenseler.ch

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland:145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage selon les Directives 67/548/CEE.

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

Poids moléculaire

Valeur 176.13 g/mol

Autres ingrédients ***

Acide ascorbique

 No. CAS
 50-81-7

 No. EINECS
 200-066-2

 Numéro
 EXEMPT



Nom commercial: Acid ascorbicum Food / China

Numéro de la matiere: 060085 Version: 2 / CH Date de révision: 25.05.2023

remplace la version: 1 / CH Date d'impression 25.05.23

d'enregistrement

Concentration >= 95 %

Le renvoi: [4]

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Aucune mesure particulière.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Protéger l'oeil non contaminé.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eeau, Mousse

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Eviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Pas de précautions spéciales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger



Nom commercial: Acid ascorbicum Food / China

Numéro de la matiere: 060085 Version: 2 / CH Date de révision: 25.05.2023

remplace la version: 1 / CH Date d'impression 25.05.23

Pa de réquisitions spéciales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Eviter la formation de poussières. Le produit est capable d'explosion de poussière. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur < 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Pa de réquisitions spéciales.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 13 Des matiöres solides non combustibles Classe de stockage (Suisse) NG Autres substances dangereuses solides

sans classification/étiquetage

dangereux

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire; Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. Protection respiratoire en présence d'aérosol. Masque anti-poussières

Protection des mains

Gants

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière solide **Couleur** blanc **Odeur** inodore

État de la matière poudre cristalline



Nom commercial: Acid ascorbicum Food / China

Numéro de la matiere: 060085 Version: 2 / CH Date de révision: 25.05.2023

remplace la version: 1 / CH Date d'impression 25.05.23

Point de fusion

Valeur 190 à 192 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

Point d'éclair

Valeur °C Remarque Non applicable

température de décomposition

Remarque Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Remarque Exothermique

valeur pH

Valeur 2.2 à 2.5

Concentration/H2O 5 %

solubilité(s)

Oxyde de diéthyle

Remarque pratiquement insoluble

éthanol

Valeur env. 20 %

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow -2.0

Pression de vapeur

Valeur < 0.001 hPa

9.2. Autres informations

Hydrosolubilité

Valeur env. 300 g/l

La constante de dissociation

Valeur 4.17 à 11.57

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit au contact des agents d'oxydation forts. Bases, cuivre (Cu), aluminium (Al), Zinc

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit n'est pas explosible à l'état de livraison, mais le risque d'explosion des poussières survient en cas d'enrichissement de l'atmosphère en poussières fines.

10.4. Conditions à éviter

Moisture sensitive. Air. Chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agents d'oxydation, Bases, cuivre (Cu), aluminium (Al), Zinc

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE)



Nom commercial: Acid ascorbicum Food / China

Numéro de la matiere: 060085 Version: 2 / CH Date de révision: 25.05.2023

remplace la version: 1 / CH Date d'impression 25.05.23

no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

ATE 2'000 mg/kg méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Acide ascorbique

Espèces rat

DL50 11290 mg/kg

Acide ascorbique

Espèces rat

NOAEL 2000 mg/kg

Durée d'exposition 2 y

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Acide ascorbique

> 5000 mg/kg

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Acide ascorbique

Remarque N'est disponible

Corrosion/irritation cutanée

Espèces lapin

Durée d'exposition 4 h

méthode OCDE 404

Remarque Aucun effet d'irritation connu.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

Acide ascorbique

Espèces lapin

Durée d'exposition 4 h

évaluation Non corrosif méthode OECD 405

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Espèces lapin méthode OCDE 405

Remarque Aucun effet d'irritation connue

Espèces lapin méthode OCDE 405

Remarque Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

Acide ascorbique

Espèces lapin évaluation Non irritant méthode OCDE 405

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation conu.

Sensibilisation (Composants)

Acide ascorbique

Espèces cobaye

évaluation non sensibilisant

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée



Nom commercial: Acid ascorbicum Food / China

Numéro de la matiere: 060085 Version: 2 / CH Date de révision: 25.05.2023

remplace la version: 1 / CH Date d'impression 25.05.23

Toxicité chronique

Voie d'exposition orale Espèces rat

2000 mg/kg

Durée d'exposition 2 y

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)

Acide ascorbique

Remarque N'est disponible

Mutagénicité

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

Mutagénicité (Composants)

Acide ascorbique

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Toxicité reproductrice (Composants)

Acide ascorbique

Remarque N'est disponible

Cancérogénicité

Remarque Pas des preuves disponibles sur l'action cancérogène.

Cancérogénicité (Composants)

Acide ascorbique

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)

Acide ascorbique

Remarque Non applicable

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

Autres données

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques ***

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Espèces truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
CL 50 1020 mg/l

Durée d'exposition 96 h

méthode OECD 203

Toxicité pour les poissons (Composants)

Acide ascorbique

Espèces truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
CL 50 1020 mg/l

Durée d'exposition 96 h méthode OECD 203

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Acide ascorbique



Nom commercial: Acid ascorbicum Food / China

Numéro de la matiere: 060085 Version: 2 / CH Date de révision: 25.05.2023

remplace la version: 1 / CH Date d'impression 25.05.23

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les algues (Composants)

Acide ascorbique

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les bactéries (Composants)

Acide ascorbique

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Durée de l'essai 15 d évaluation biodégradable méthode OECD 302B

Biodégradabilité (Composants)

Acide ascorbique

Valeur 100 %

Durée de l'essai 15 d

évaluation Facilement biodégradable (critères OCDE) méthode OECD 302B/ISO 9888/EEC 88/302,C

Acide ascorbique

Valeur 97 %

Durée de l'essai 5 d

évaluation Facilement biodégradable (critères OCDE) méthode OECD 302B/ISO 9888/EEC 88/302,C

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow -2.0

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

Acide ascorbique

log Pow -2.0

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB ***

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Généralement pas dangereux pour l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.



Nom commercial: Acid ascorbicum Food / China

Numéro de la matiere: 060085 Version: 2 / CH Date de révision: 25.05.2023

remplace la version: 1 / CH Date d'impression 25.05.23

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non untilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une	Le produit n'est pas une	Le produit n'est pas une
	marchandise dangereuse lors du	marchandise dangereuse lors du	marchandise dangereuse lors
	transport terrestre.	transport maritime.	du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination

de l'eau (Allemagne)

Remarque

WGK 1

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.